



## AMBASSADE DE FRANCE EN FINLANDE



### MISSION DE DEFENSE

DOSSIER SUIVI PAR :  
Maj Damien VAXELAIRE

Helsinki, le 01 novembre 2019  
N° 2019-D-0041/DEF/MDD/FIN

### NOTE

OBJET : Cérémonie commémorative du 11 Novembre 2019.

ANNEXES : - courrier d'invitation ;  
- déroulement de la cérémonie ;

Une cérémonie commémorative de l'armistice de la Première Guerre mondiale se déroulera au cimetière d'Helsinki-Hietaniemi (Lapinlahdentie 2 – 00180 Helsinki) **lundi 11 Novembre 2019 à 11h00**, selon les modalités définies en annexes.

Je vous remercie par avance de bien vouloir assurer une large diffusion de cette information au sein de vos services et auprès des personnes susceptibles de vouloir se joindre à cette manifestation.

*Original signé :*  
Lieutenant-colonel Frank PIFFER,  
Attaché de Défense

#### DESTINATAIRE(S) :

- Ambassade de France
- Institut Français de Finlande
- Business France
- Service économique
- Ecole française *Jules Verne*
- Lycée franco-finlandais d'Helsinki
- Ecole européenne d'Helsinki – section française
- Jardin d'enfants franco-finlandais *Les Galopins*

### ANNEXE 1

## *Cérémonie commémorative du 11 Novembre 2019*

*Son Excellence M. Serge TOMASI, Ambassadeur de France en Finlande, et le Lieutenant-colonel Frank PIFFER, Attaché de Défense, vous invitent à participer à la commémoration du centenaire de l'armistice de la Première guerre mondiale, qui aura lieu **lundi 11 Novembre 2019** à 11h00 au cimetière d'Helsinki-Hietaniemi (Lapinlahdentie 2 – 00180 Helsinki).*

*Une courte allocution sera prononcée par l'Attaché de Défense, suivie d'un dépôt de gerbes et d'une minute de silence.*

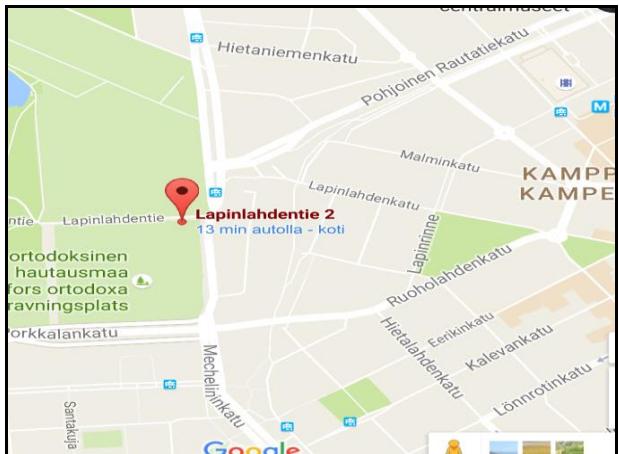
*Cette cérémonie sera l'occasion de rassembler la communauté française pour honorer les soldats morts pour la France à travers le monde.*

*Une collation chaude sera offerte sur place à l'issue de la cérémonie.*

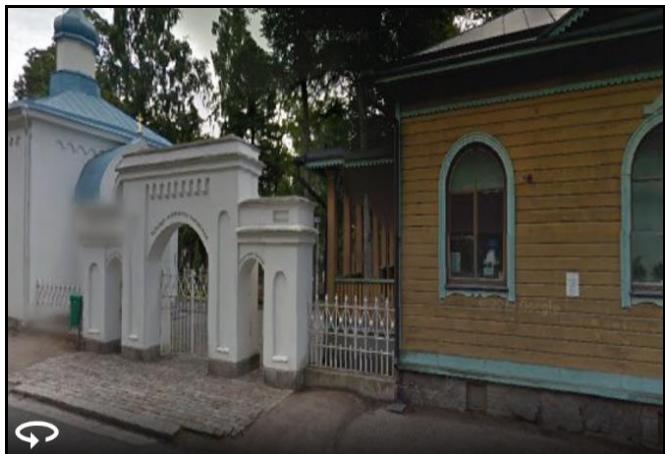
## *Déroulement de la cérémonie commémorative*

### **1. LIEU DE LA CEREMONIE :**

Cimetière d'Helsinki-Hietaniemi (Lapinlahdentie 2 – 00180 Helsinki)  
Possibilité de stationnement. Transports (tram et bus) à proximité.



*Plan d'accès*



*Entrée du cimetière*

### **2. CHRONOLOGIE :**

- 10h50 : arrivée des autorités devant le cimetière
- 11h00 : le cortège des autorités, conduit par l'Attaché de Défense, arrive sur le lieu de commémoration (allée 39, chemin balisé par des bougies au sol)
  - *allocution de l'Attaché de Défense*
  - *dépôt(s) de gerbe(s)*
  - *minute de silence*
  - *Sonnerie aux morts*
  - *Hymne national chanté par une classe de l'école Jules Verne*
- collation chaude

### **3. MISE EN PLACE :**

